

# Manifeste pour l'écologie à Sainte-Luce

## Le paysage politique lucéen

Alors que la droite locale donne une impression d'inexpérience et d'incapacité de faire des propositions précises et crédibles, les différentes familles de la gauche lucéenne sont en train de se déchirer, principalement sur des questions de personnes.

**Pour leur part, les auteur(e)s de ce manifeste veulent exprimer leur volonté que les orientations fondamentales de l'écologie politique (\*) soient présentes** dans la campagne pour l'élection municipale de mars prochain.

## Et pendant ce temps ...

- > Les experts internationaux nous alertent avec de plus en plus d'insistance à propos du réchauffement et des dérèglements climatiques : **si nous ne réduisons pas, de façon importante, nos émissions de gaz à effet de serre**, le réchauffement moyen pourrait atteindre +5° en fin de siècle ; avec des conséquences dramatiques : multiplication des cataclysmes, désertification accrue dans les pays chauds, montée du niveau des mers (plus d'un mètre) entraînant l'immersion de terres très peuplées et des centaines de millions de réfugiés climatiques...
- > Si nous poursuivons l'urbanisation sans précautions et le réchauffement climatique, la biodiversité va s'écrouler : selon les experts, d'ici un siècle, la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître de la planète ...
- > les inégalités sont de plus en plus fortes, aussi bien dans notre pays, qu'entre les pays « développés » et les pays du tiers monde,

- > Le capital financier fait vaciller l'économie mondiale (avec les conséquences sur l'emploi, la précarité et la pauvreté) avec ses spéculations et ses paradis fiscaux. A quand un contrôle collectif pour l'intérêt général ?

*> Il est urgent d'entamer une transition énergétique pour développer les énergies renouvelables (vent, soleil, marées) et promouvoir les économies d'énergie par l'isolation des logements et le développement des transports en commun. Cela a le double avantage de créer des emplois non délocalisables et de réduire la facture énergétique des particuliers...*

*> Tous ces changements fondamentaux dans les politiques publiques ne peuvent se faire que si la majorité des citoyen-nes sont consultés et partie prenante des décisions. Cette démocratie participative des citoyens est indispensable.*

*« Tout cela doit se traduire localement dans les politiques municipales »*

## Nos atouts

Nous ne partons pas de zéro : la majorité municipale actuelle a réalisé des avancées importantes dans le sens du Développement Durable. De plus, lors des élections cantonales, la candidate écologiste a réalisé un score important (20 %), qui montre que nos préoccupations sont partagées par beaucoup de lucéens.

## Les acquis de la municipalité...

- > **DÉPLACEMENTS** : Plan Communal de Déplacements Doux et réalisation de pistes cyclables, travaux d'apaisement de la circulation, en particulier sur les itinéraires Nord de la commune, nouveau plan de stationnement ..., en lien avec le groupe de travail déplacements (associations, parents d'élèves, commerçants), réalisation du chronobus.

(\*) Note : L'écologie politique, c'est non seulement chercher à ce que les politiques publiques prennent en compte les objectifs du Développement Durable, mais c'est aussi développer une autre vision du monde, qui ne recherche pas la croissance à tous prix (suivant les seuls critères du « marché »), mais qui favorise la coopération entre les humains et l'équilibre avec la nature dont nous faisons partie.

## QUI SOMMES-NOUS ?

**Nous sommes des lucéen-nes convaincus** de l'importance des valeurs fondamentales de l'écologie politique. Trois d'entre nous sont des élus de la majorité municipale actuelle.

**Certain-es sont engagés** dans un parti ou une association politique, d'autres non.

**Ce qui nous réunit** : la conviction que l'écologie politique doit être prise en compte dans les orientations et sur la liste de la future municipalité.

# Manifeste pour l'écologie à Sainte-Luce

## ...Les acquis de la municipalité

- > **ESPACES NATURELS ET GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS** : très grande diminution de l'utilisation des produits chimiques désherbants, gestion plus naturelle des parcs, études sur la biodiversité sur les espaces naturels du bord de Loire en vue d'un plan de protection et de gestion, intervention pour la protection et la mise en valeur du bois du Chassay (en lien avec les riverains),...
- > **AGENDA 21** : conception participative, labellisation par le ministère de l'environnement et bilan intermédiaire : nombreuses actions réalisées ou en cours de réalisation et nouveaux projets marquant la pénétration des objectifs du développement durable dans la plupart des politiques publiques. Par ex. : Suivi des consommations énergétiques de bâtiments communaux, avec économies réalisées. Organisation de manifestations écoresponsables. Création d'un Conseil Communal de Concertation sur la téléphonie mobile.
- > **SOLIDARITÉS ET ACTIONS SOCIALES** : Mise en place des comités consultatifs Seniors et Handicap (Validation des travaux d'accessibilité des bâtiments, Plan d'Accessibilité des Voiries et l'Espace public)...Accueil de 10 familles Rom, mise en place d'actions de prévention, d'accompagnement et de gestion des urgences sociales, projets de jardins familiaux/partagés et d'épicerie sociale, ...
- > **ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE** : Projet éducatif local incluant les adolescents, amélioration de la restauration scolaire et introduction de produits bio, application du quotient familial pour tous les tarifs,...

## Les progrès qui restent à réaliser

**Beaucoup d'actions conduites par la municipalité doivent être poursuivies et approfondies. Mais il est nécessaire de mettre un accent particulier, entre autres, sur les actions suivantes :**

- > **RÉFLEXION SUR L'URBANISATION** : comment rendre les nouveaux (et anciens) quartiers agréables (services de proximité, stationnement, ...) ? Une urbanisation maîtrisée doit permettre une proximité avec la nature pour le bien-être des habitants, mais aussi pour la protection de la biodiversité par l'installation de corridors écologiques (prévus par la loi Grenelle de l'environnement) ?
- > **ECONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX** : suite à des études techniques approfondies, quelques petits travaux ont été réalisés à Ligéria. Résultat : de janvier à août 2013, la consommation énergétique a diminué de 44% par rapport à la même période de 2012 ! Il faut donner une priorité à ces études et ces travaux sur les autres bâtiments communaux pour stabiliser les frais de fonctionnement de la commune.
- > **DIALOGUE CITOYEN** : il faut renforcer le dialogue avec les associations et les citoyens, en particulier pour les projets importants (ex l'avenir du centre-ville) ; y compris en amont des projets dont Nantes Métropole est maître d'ouvrage. Cela sera facilité par la mise en place d'élus de quartier, avec un rôle précis et reconnu.
- > **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : il faut reconnaître clairement que cette vision doit être prise en compte dans toutes les politiques de la ville : chaque décision importante doit être examinée pour ses conséquences environnementales (économies de ressources et d'énergie), sociales et économiques.

**L'ÉCOLOGIE POLITIQUE**  
doit être présente dans la campagne  
pour l'**élection municipale**  
**de mars 2014 !**

**L'ÉCOLOGIE POLITIQUE**  
doit être présente dans  
la composition de la **future équipe**  
**municipale de Sainte-Luce !**

Nous invitons toutes celles et  
tous ceux qui se sentent concernés  
par notre démarche **à nous contacter :**

Gérard **AUMON** > gerard.aumon@bbox.fr  
Henri **SAMOYEAU** > henri.samoyeau@aliceadsl.fr  
Patrick **COTREL** > patrick.cotrel@wanadoo.fr > **06 32 72 72 70**